

Madame / Monsieur l'IEN de Circonscription

Comme vous le savez, la crise sanitaire que nous traversons depuis mars dernier fait peser sur les personnels enseignants de lourdes responsabilités quant à la mise en place du protocole sanitaire. Au-delà des missions d'enseignement, la protection des élèves et des personnels est devenue une priorité, et nous mettons tout en place pour prévenir la propagation du virus.

Pendant les vacances scolaires, nous avons appris via les médias la tenue de tests salivaires dans les écoles. Nous découvrons cette semaine les conditions de mise en place des prélèvements dans l'Ain : le manque de personnel médical qualifié contraint les enseignants à procéder aux tests eux-mêmes à la demande de l'administration !

Bien qu'une courte entrevue avec le personnel d'un laboratoire d'analyse médicale soit envisagée, nous ne sommes pas qualifié.es pour réaliser ces tests. De plus, nous n'avons aucune garantie quant au matériel de protection pour réaliser ces tests, aux moyens d'aération spéciaux et à la désinfection des locaux. Nous estimons que les conditions actuelles des prélèvements génèrent un risque sanitaire trop important pour les élèves comme pour les enseignant.es.

De plus, comment dans des délais aussi courts pourrions-nous mettre en place un tel dispositif, communiquer avec les familles, recueillir les autorisations et les recenser dans un tableur, qu'il faut ensuite transmettre à l'administration, et enfin procéder aux tests, quand on sait la charge de travail des enseignants et des directeurs d'école aujourd'hui?

Trop, c'est trop. Si nous sommes persuadé.es de la nécessité de tester les élèves et les personnels de l'école, la responsabilité d'effectuer ces prélèvements ne doit pas reposer sur les enseignant.es, mais sur des personnels de santé, qualifiés et formés. Aussi, nous vous informons que, compte-tenu des conditions actuelles, et en application de la consigne syndicale du SNUipp-FSU de l'Ain, nous ne procéderons pas aux prélèvements sur les élèves. Nous demandons qu'ils soient réalisés par du personnel médical.

L'équipe enseignante de l'école...